

CINÉMAS

ART

&

ESSAI



SOMMAIRE

- 01 — LE SCARE / p.02
Syndicat des Cinémas d'Art
de Répertoire et d'Essai
- 02 — LE CINÉMA EN FRANCE,
QUELQUES DONNÉES / p.04
- 03 — SALLES ART & ESSAI / p.07
Diversité, renouvellement des pratiques / p.08
Classement Art & Essai / p.17
- 04 — LES CINÉMAS,
PLACE DANS LES POLITIQUES
PUBLIQUES / p.19
Aides publiques / p.20
Statuts juridiques / p.27
- 05 — ÉTUDES DE CAS ET EXEMPLES / p.28
Modèles économiques et gestion / p.29
Financement : création et modernisation de cinémas / p.30
-
- ENGLISH
with Comscore
- ART HOUSE CINEMAS WORLDWIDE
PANORAMA / p.32
Cinémas Art & Essai in France / p.33
Art House Theaters and events all over the world / p.34
Art House Film / p.35

Cinéma Le Gyptis, Marseille



01 LE SCARE

Le Syndicat des Cinémas d'Art de Répertoire et d'Essai défend les intérêts de plus de 400 cinémas, privés, publics, associatifs, répartis dans toutes les régions.

COORDONNÉES

61 rue de l'Arcade 75008 Paris
Tél : +33 (0)1 85 08 38 80 / contact@scare.fr
www.scare.fr

Le SCARE est un syndicat national représentant les salles indépendantes et Art & Essai au sein de la profession et auprès des pouvoirs publics. Il assiste ses adhérents dans leurs démarches, les accompagne dans leurs projets, intervient sur les questions liées à l'activité professionnelle, au dialogue avec les partenaires professionnels et à la formation. Il organise notamment le tour de France des formations digitales avec le CNC.

Le syndicat propose également aux collectivités territoriales des services de conseil et d'expertise, pour les accompagner dans leurs choix en termes d'équipements cinématographiques. Son objectif est de favoriser une meilleure connaissance du secteur et une prise en compte typologique, juridique et financière de toutes les options existantes, pour des créations ou des modernisations.

Investir ou accompagner un cinéma au même titre qu'un équipement sportif, s'avère un choix politique et culturel permettant de satisfaire un très large public de 3 à 99 ans, scolaires, associatifs, particuliers, à des coûts mesurés d'investissement et de fonctionnement.

À l'heure où la rénovation de certains équipements est à l'étude, certaines options d'agrandissement peuvent parfois s'imposer comme une bonne solution. Un soutien à la création et à la modernisation permet :

UNE MEILLEURE ATTRACTIVITÉ

d'un lieu à vocation culturelle, sociale, commerciale et de loisirs, contribuant à redynamiser un centre-ville et permettant de rayonner plus largement sur le territoire ;

UNE MEILLEURE EXPOSITION DES ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES

de plus en plus nombreuses pour répondre aux habitudes et aux évolutions des pratiques des publics ;

UNE PROPOSITION COMPLÉMENTAIRE

rendue possible à l'occasion d'un agrandissement : bar, restaurant, salle polyvalente, salle de lecture, de postproduction, internet, activités d'association et club ;

UNE SOLUTION HARMONISÉE EN UN SEUL LIEU FORT

permettant de répondre à tous les goûts et attentes du public. Il est souvent préférable de renforcer un lieu fort de ses acquis, qui a su trouver son public et développer une cinéphilie pour devenir un vecteur de lien social, que de créer un complexe concurrent supplémentaire qui va disperser le public.

Le SCARE met aussi en relation les collectivités à la recherche de repreneurs de salles et les exploitants désireux de s'investir dans de tels projets notamment de jeunes exploitants formés à La Femis.

02 LE CINÉMA EN FRANCE QUELQUES DONNÉES

LE CINÉMA EST LA SORTIE CULTURELLE PRÉFÉRÉE DES FRANÇAIS

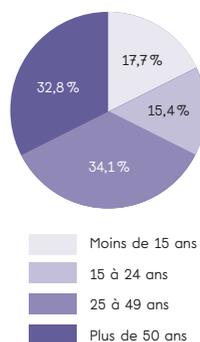
65,3% de la population âgée de 3 ans et plus s'est rendue dans les salles obscures en 2018, soit 41 millions d'individus. 94,1% des internautes français ont déclaré être satisfaits de leur sortie au cinéma, selon l'IFOP. Le secteur bénéficie d'un cadre remarquable et d'un accompagnement des pouvoirs publics depuis 70 ans.

Grâce à une volonté politique ininterrompue depuis 1945, l'exception culturelle française permet à notre industrie et à nos cinémas de trouver une place au niveau mondial, tant en termes de reconnaissance artistique que de résultats. Cette politique est mise en œuvre par le CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image Animée) qui a pour mission de promouvoir et soutenir l'ensemble des filières du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia. Le soutien repose notamment sur un écosystème vertueux : la TSA, taxe spéciale additionnelle, prélevée sur chaque billet de cinéma (10,72%) est redistribuée, de manière sélective et/ou automatique à l'ensemble des professions de la filière cinématographique.

QUELQUES CHIFFRES, EN FRANCE EN 2018

201,1 millions d'entrées
 1,336 milliards d'euros de recette guichet
 65,3% des Français sont allés au cinéma soit 41 millions d'individus
 8 093 films projetés en salles dont 684 films inédits 356 films français, 129 américains, 122 européens, 77 autres nationalités

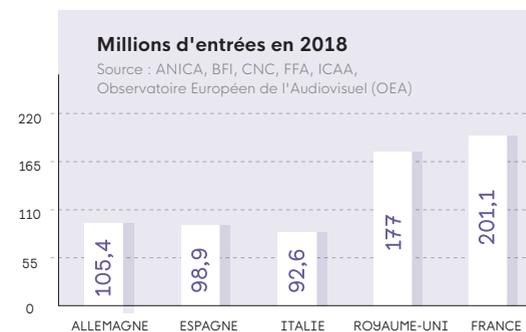
Structure du public



LA PLACE DU CINÉMA FRANÇAIS

EN EUROPE

Le marché français est le premier marché européen en termes d'entrées.



DANS LE MONDE

En 2018, la France se place au :

- 7^e rang mondial en nombre d'entrées avec 201 millions d'entrées
- 6^e rang mondial en termes de recette avec 1,58 milliards de \$
- 3^e rang mondial en termes d'entrées par habitant : 3,1
- 5^e rang mondial en termes de nombre d'écrans après la Chine, les États-Unis/Canada, l'Inde et le Mexique (5 982 écrans)
- 6^e rang mondial en termes de nombre de films produits après l'Inde, la Chine, le Japon, les USA et la Corée du Sud (300 films)

Sources : Observatoire européen de l'audiovisuel.

EN FRANCE

La France dispose du parc de salles le plus important du continent avec 5 982 écrans, dans 2 040 établissements en 2018. 1 657 communes et 924 unités urbaines sont équipées d'au moins un cinéma. Près de 70% de la population dispose ainsi d'un cinéma dans son unité urbaine. Ce parc enregistre un haut niveau de fréquentation, témoignant de la vitalité du 7^e art auprès du plus grand nombre. Il est ainsi le principal contributeur économique de la filière. Les situations sont cependant très contrastées selon la typologie des salles, leur rôle dans la diffusion de la diversité et dans l'animation, induisant des disparités de fréquentation et de rentabilité.

	TOTAL DES ÉCRANS	CINÉMAS A&E
FRANCE	5 982	1 179
ITALIE	5 205	314
ALLEMAGNE	4 849	333
ROYAUME-UNI	4 340	42
ESPAGNE	3 589	48

Sources : Bilan CNC 2018, Géographie du cinéma 2018, Observatoire européen de l'audiovisuel, Cicae, (AFCAE, AG Kino, FICE, AIACE), Europa Cinemas (si exclusion des multiplexes)

PARC DE SALLES ART & ESSAI

711 unités urbaines, sont équipées d'un cinéma Art & Essai, soit presque 80% des communes équipées.

Au nombre de 1179, les établissements classés Art & Essai représentent 57,8% des établissements cinématographiques, et 42,2% des écrans.

La densité du parc Art & Essai se traduit par un maillage du territoire unique proposant une offre cinématographique incomparable. Ce parc a été entièrement numérisé dès le début des années 2010 grâce au concours de nombreuses collectivités et du CNC. Il est contraint aujourd'hui de s'adapter, de se rénover et de se moderniser afin de continuer à fournir une qualité technique et de confort optimale.

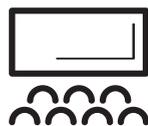
En comparaison, les multiplexes représentent 11% des établissements et 58,8% des entrées.

	TOTAL		DONT ART & ESSAI		DONT MULTIPLEXES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Établissements	2 040	100	1 179	57,8	226	11,1
Écrans	5 982	100	2 525	42,2	2 581	43,2
Fauteuils	1 126 074	100	436 039	38,7	505 764	44,9
Entrées (millions)	201,1	100	65,8	32,7	118,34	58,8
Recettes (millions)	1336,7	100	372,33	27,9	-	-
Communes équipées	1657	4,7	1179	57,8	218	10,7
Unités urbaines équipées	924	41,4	711	76,9	-	-

Sources : Bilan CNC 2018, Géographie du cinéma 2018

85 %

DES ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS ART & ESSAI COMPTENT MOINS DE 4 ÉCRANS



Cinéma Le Trianon, Romainville



SALLES ART & ESSAI

DIVERSITÉ, ACCOMPAGNEMENT ET RENOUVELLEMENT DES PRATIQUES

CLASSEMENT ART & ESSAI

DIVERSITÉ, RENOUVELLEMENT DES PRATIQUES

Les établissements indépendants et Art et Essai, répartis dans toutes les régions, cultivent **une identité forte et sont garants de la diversité.**

Ils sont situés dans tous types de villes :

- **À Paris et dans les grandes villes**, des établissements emblématiques proposent toute la palette des films d'auteurs et entraînent la carrière de ces films dans les salles des autres villes.
- **Aux centres des villes moyennes et de banlieues**, les cinémas Art & Essai proposent bien souvent une programmation diversifiée de films d'auteurs couplée à des films familiaux, plus généralistes jusqu'aux blockbusters, leur permettant de préserver un équilibre économique en satisfaisant tous les publics.
- **Dans les villes de 3000 à 10000 habitants et en zones rurales**, les cinémas sont souvent le seul lieu culturel de proximité.
- Enfin, **les circuits itinérants** diffusent tout au long de l'année des films dans de nombreux villages.

Accessibles pour tous, les cinémas d'Art & Essai proposent un tarif moyen de 5,66 €.

Les cinémas d'Art & d'Essai proposent une autre expérience. **Favorisant la convivialité et l'échange**, invitant le public à prendre part à la vie du cinéma, ils accompagnent les films. Ils rassemblent des communautés variées, qui sont invitées à s'approprier le lieu.

Leur dimension à taille humaine leur permet d'entretenir un rapport privilégié au public. **Se réinventant sans cesse**, la salle de cinéma Art et Essai est un véritable espace de vie, de divertissement et d'éducation, qui permet de faire vivre et faire rayonner son territoire. C'est un lieu de proximité qui favorise les pratiques culturelles. Qu'elle soit privée, associative ou publique, elle assure ces missions d'animation et d'éducation à l'image pour former le public de demain, grâce à des tarifs avantageux au bénéfice de la communauté.



Situés au cœur des villes et des banlieues habitées, **les cinémas indépendants Art & Essai dynamisent le quartier.** Seuls établissements ouverts, pour la plupart, 7 jours sur 7, de 9h à minuit, ils favorisent l'activité des commerces alentour : restaurants, cafés, boutiques et constituent un élément de reconquête des centres-villes, s'inscrivant dans des choix urbanistiques d'avenir.



Témoignage de l'histoire, restructurée ou création contemporaine,
LEUR ARCHITECTURE SINGULIÈRE S'INTÈGRE DANS LA VILLE ET LA VALORISE.



Cinéma American Cosmograph, Toulouse



Les Enfants du Paradis, Chartres



Cinéma Louxor, Paris



Tout en demeurant une activité commerciale visant à séduire le public, les cinémas d'Art & d'Essai cultivent une ligne éditoriale singulière, pour défendre un cinéma plus artistique et indépendant, favorisant la diversité et la découverte d'auteurs d'aujourd'hui, qui seront les grands de demain.

Ken Loach, Jane Campion, Pedro Almodóvar, François Ozon, Arnaud Desplechin, Alejandro González Iñárritu, Quentin Tarantino... sont des cinéastes mondialement reconnus, dont les premières œuvres ont été découvertes dans les salles d'Art & d'Essai et les plus récentes continuent d'y être proposées. À leurs côtés, ont été repérés des cinéastes comme comme Xavier Dolan, Denis Villeneuve, Paolo Sorrentino, Mia Hansen Løve, Paul Thomas Anderson, Xavier Beauvois, ou encore Céline Sciamma, Damien Chazelle, Sofia Coppola, Cristian Mungiu, Pablo Larrain... Célébrés aujourd'hui à l'international, ils côtoient dans les cinémas d'Art & d'Essai une nouvelle génération de talents français, européens et des cinq continents, parmi lesquels seront reconnus dans les plus prestigieux festivals internationaux, les grands auteurs de demain. Ces derniers pourront à leur tour rencontrer les spectateurs dans les salles du monde entier puis seront exposés sur les chaînes télé et les plateformes VOD de tous les pays. Il est fréquent que ces talents réalisent plus d'entrées en France que sur les écrans de leur pays d'origine.

Un cinéma d'Art & d'Essai propose une palette variée de 10 à 35 films différents par semaine, selon sa taille.

Ainsi, sur plus de 600 films inédits qui sortent chaque année en France, 400 sont recommandés Art & Essai. Les multiplexes ou salles généralistes diffusent en moyenne 200 à 250 films inédits différents par an, quand un cinéma d'Art & d'Essai peut en exposer 150 à 400 par an, avec un nombre d'écrans plus restreint. Par ailleurs, selon leur situation géographique, certains cinémas ont une programmation exclusivement Art & Essai tandis que d'autres sont mixtes, composées de films d'auteurs et de films plus familiaux ou généralistes, afin de satisfaire toutes les catégories de spectateurs.

La France joue un rôle majeur dans la découverte d'auteurs internationaux, grâce à son réseau dense de cinémas Art & Essai et à une politique de soutien à la création et à la diffusion.

Les cinémas d'Art et d'Essai contribuent largement au succès des films d'auteur.

Part des entrées 2018 de films Art et Essai réalisée dans les salles classées Art & Essai. Extraits du bilan 2018 A&E ComScore pour le Scare. Les films recommandés réalisent 32% des entrées nationales.

RANG	TITRE & RÉALISATEUR	ENTRÉES EN SALLES	PART SALLES CLASSÉES
1	<i>La Forme de l'eau</i> de Guillermo del Toro	1 343 187	29,9%
3	<i>Blackkkkiansman : J'ai infiltré Le Ku Klux Klan</i> de Spike Lee	1 288 854	29,5%
5	<i>3 Billboards : les panneaux de la vengeance</i> de Martin McDonagh	888 215	40,5%
9	<i>Everybody Knows</i> d'Asghar Farhadi	755 124	47,9%
11	<i>En liberté !</i> de Pierre Salvadori	695 041	46,6%
14	<i>Dillili à Paris</i> de Michel Ocelot	532 764	62%
15	<i>Mademoiselle de Jonquières</i> d'Emmanuel Mouret	513 227	51,7%
17	<i>I Feel Good</i> de Benoît Delépine & Gustave Kervern	493 052	51,8%
21	<i>Une affaire de famille</i> de Hirokazu Kore-Eda	430 835	62,4%
24	<i>Phantom Thread</i> de Paul Thomas Anderson	369 234	57,2%
26	<i>Jusqu'à la garde</i> de Xavier Legrand	358 938	55,7%
34	<i>Wonder Wheel</i> de Woody Allen	320 297	49,7%
35	<i>La Douleur</i> de Emmanuel Finkiel	311 010	66,7%
48	<i>Nos batailles</i> de Guillaume Senez	208 699	65,1%
50	<i>Ni juge ni soumise</i> de Jean Libon, Yves Hinant	193 712	77,9%

De nombreux cinémas indépendants sont cependant aujourd'hui fortement concurrencés dans l'accès aux copies, particulièrement pour les films d'auteurs porteurs, ce qui fragilise leur équilibre économique.

De la découverte des auteurs émergents aux succès



KEN LOACH

Kes (1969) → *Moi, Daniel Blake* (2016)
Palme d'or Festival de Cannes
953 000 entrées France

ALEJANDRO GONZÁLEZ IÑÁRRITU

Amours chiennes (2000) 92 078 entrées France
→ *The Revenant* (2016) Oscar du meilleur réalisateur 3,6 millions entrées France

BONG JONG HOO

Memories of murder (2004) 67 000 entrées France
→ *Parasite* (2019) Palme d'or au Festival de Cannes
1,7 millions entrées France

JUSTINE TRIET

La bataille de Solferino (2013) 36 000 entrées France
→ *Victoria* (2016) 657 000 entrées France
Sibyl (2019) Compétition Officielle Festival de Cannes 340 000 entrées France

FRANÇOIS OZON

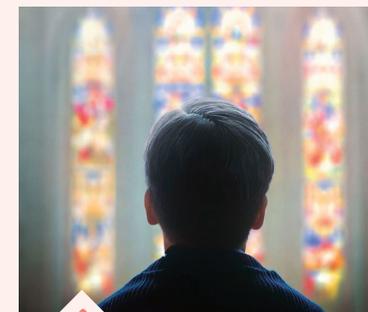
Sitcom (1998) 200 221 entrées France → *Huit Femmes* (2001) 3,6 millions d'entrées France
Grâce à Dieu (2019) 915 000 entrées France



↑ Parasite



↑ Ma Vie de Courgette



↑ Grâce à Dieu

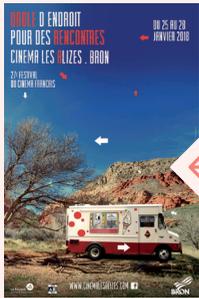


Leur dimension raisonnable leur permet d'entretenir un rapport humain et privilégié au public.

Explorer et élaborer des thématiques ou des temps forts comme des festivals annuels font des salles des lieux de découverte pouvant devenir pluridisciplinaires, où se croisent les savoirs. Offrir des rendez-vous réguliers fournit un repère dans une programmation riche, multiple et diversifiée.

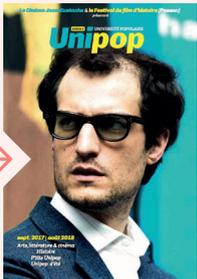


↑ Semaine de langues aux 400 Coups, à Angers



← Drôle d'endroit pour des Rencontres, Les Alizés, à Bron

→ Unipop au cinéma Jean Eustache, à Pessac



↑ Les Ateliers éducatifs à l'Eldorado de Dijon : tourner, monter, doubler et mixer des séquences

— Les semaines de langues aux 400 Coups, à Angers : quatre fois par an, une semaine en langue étrangère (Allemand, Anglais, Italien, Espagnol) est proposée à travers une quinzaine de films permettant une plongée dans les cinématographies de nos voisins mais aussi un rendez-vous pour les classes de langues étrangères.

— L'Utopia à Bordeaux organise chaque année le Festival Musical Écran, en partenariat avec le Bordeaux Rock, une semaine de projections de films musicaux.

— Le Ciné Manivel à Redon (35) propose tout au long de l'année des rendez-vous autour de pratiques responsables et durables. Les problématiques abordées résonnent avec le local : économies d'énergie avec Eolienne en Pays de Vilaine, recyclage avec Redon Agglomération, santé durable, biodiversité et qualité de vie, avec le Conseil de Développement du Pays de Redon, mobilité avec Mobilités Partagées en Pays de Vilaine. La salle de cinéma devient un lieu de rencontres, d'échanges et permet le débat citoyen.

— Les Alizés de Bron (69) est le lieu de *Drôle d'Endroit pour des Rencontres*, où se croisent chaque mois de janvier une trentaine de talents du cinéma français venus présenter leurs films.

— Le cinéma Jean Eustache de Pessac concocte Unipop, un programme annuel de trois cycles d'universités populaires. 33 cours dispensés par des spécialistes de renom autour du cinéma, du cinéma d'histoire, ou du cinéma jeune public.

— Le cinéma American Cosmograph met à l'honneur le cinéma de (mauvais) genre : une fois par mois, la "Dernière Zéance" propose un film, de la série B à la série Z, souvent inédit en salles, agrémenté de surprises (quizz, goodies ...).



Les salles Art & Essai se caractérisent par une politique forte d'animation et d'accompagnement des films, constituant l'une de leurs pratiques fondatrices.

— L'accueil de réalisateurs et d'équipes de films est légion.

— Des débats selon la thématique du film, conçus avec l'ensemble du tissu associatif local sont des événements réguliers.

Aujourd'hui, de nombreuses initiatives sont élaborées dans un esprit original et ludique, réinventant l'animation.



↑ L'événement SPLIT'MIX au cinéma Star de Strasbourg

L'établissement se transforme le temps d'une nuit et plonge le public dans une ambiance festive pour lui faire vivre une expérience déjantée du cinéma, passant d'une salle à l'autre pour des projections, une ambiance mousse, des jeux et battle sur le cinéma, DJ sets de musique de films...

SKYPE ME IF YOU CAN au cinéma Le Méliès de Saint-Étienne

Des cinéastes de renommée internationale sont invités à débattre dans la salle via Skype, créant une proximité avec le public pour des échanges enrichissants le plus souvent en anglais.



Les cinémas offrent d'autres expériences.

En dehors de la vision de films, les cinémas sont des lieux de vie ouverts sur la cité. Certains consacrent des espaces à des activités connexes permettant de croiser les disciplines et les publics, favorisant l'échange, la transversalité et la venue de nouveaux spectateurs.

— Le Club de Fougères a inauguré un espace pluridisciplinaire au sein du cinéma, le Studio, qui accueille expositions de photographies et d'œuvres d'art, concerts, conférences, ciné-goûters, ateliers d'éducation aux images ... permettant de proposer à son public une nouvelle offre culturelle.

- Le hall du Comœdia de Lyon et celui des Carmes à Orléans accueillent chaque semaine une association locale proposant des paniers bio.
- Des espaces d'exposition sont aménagés dans de nombreux cinémas.
- Ciné-brunchs, ciné-goûters, les nombreux bars aménagés dans les cinémas sont l'occasion de prolonger l'expérience cinématographique par autant de moments conviviaux.
- La Toile, une autre manière de prolonger la séance. Chaque mois des cinémas proposent sur leur propre plateforme VOD, des films en lien avec leur programmation salles dans le respect de la chronologie des médias : une sélection des films précédents d'un réalisateur à l'occasion de la sortie de sa dernière œuvre, une thématique à explorer en lien avec une sortie...

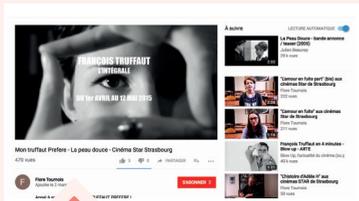


Les spectateurs prennent part à la vie du cinéma.

Les cinémas de proximité tissent un lien fort avec un public fidèle afin de l'impliquer dans la vie du cinéma, pour qu'il s'approprie le lieu.



Les paniers bio dans le hall des Carmes à Orléans



La chaîne YouTube du Star

- À Marseille, le Gyptis, situé dans le pôle artistique la Friche belle de mai, dans un quartier populaire, implique la population dans les choix de programmation et de thématiques présentées régulièrement.
- Le Méliès à Saint-Étienne propose à de jeunes lycéens de devenir "Ambassadeurs lycéens cinéphiles" le temps d'une année. Ils sont invités à visionner et discuter des films avant leur sortie en salle, élisent leur coup de cœur, dont ils devront ensuite faire la critique à travers les éléments de communication du Méliès, et en assurer le relais et la promotion dans leur établissement auprès des autres élèves.
- « Cette page est la vôtre » : l'American Cosmograph à Toulouse réserve à l'intérieur de son programme une page pour publier une œuvre – peinture, photo, BD, poème, collage – proposée par ses spectateurs, artistes amateurs ou confirmés.
- La chaîne YouTube du Star à Strasbourg : à l'occasion par exemple de la rétrospective consacrée à François Truffaut, le cinéma a invité ses spectateurs à indiquer leur "Truffaut" préféré pour composer la programmation. Ils ont raconté devant la caméra les circonstances de la découverte du film et les raisons de leur intérêt. Ces films sont devenus les bandes annonces du cycle, projetées en avant-programme.

La formation du public de demain.

Familiariser le jeune public avec l'expérience collective du cinéma en salle, son lieu dédié, fait partie du quotidien des établissements Art & Essai. Il s'agit d'une mission primordiale qu'ils assurent au bénéfice de toute la filière.

ÉCOLE ET CINÉMA

97 départements
1344 cinémas / 42 160 classes
1 000 436 élèves / 11 579 écoles
2 388 129 entrées scolaires
13,6% des élèves de l'école élémentaire participent à École et cinéma

COLLÈGE AU CINÉMA

93 départements / 3 369 collèges
15 057 enseignants / 1 244 cinémas
423 411 élèves / 1 066 887 entrées

LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

17 régions / 2 550 établissements
10 977 enseignants / 317 862 lycéens et apprentis / 918 établissements cinématographiques et circuits itinérants
779 032 entrées

Plus de 1,5 millions d'élèves, soit 12% des élèves français concernés.
50 000 enseignants / 3,8 millions d'entrées générées dans 2 000 salles de cinéma, pour la plupart Art & Essai

Chiffres 2016-2017

Des programmations spécifiques sont proposées chaque semaine à l'attention de toutes les tranches d'âge, de la maternelle au lycée. Les séances sont dans leur grande majorité présentées par des animateurs spécialisés. Les élèves et les enseignants bénéficient de documents pédagogiques. De nombreux cinémas proposent en outre des ateliers, animations ou des "événements d'envergure". Ces séances scolaires se font dans le cadre des dispositifs d'éducation à l'image du CNC et de l'Éducation Nationale mais aussi tout au long de l'année en plus des dispositifs, par des liens directs avec les crèches, écoles, collèges et lycées.

Les dispositifs d'éducation à l'image

École et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma ont été mis en place depuis 1989 par le CNC et le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur, en partenariat avec les collectivités territoriales et les salles de cinéma, dans leur grande majorité Art & Essai. Les salles consentent un tarif de 2 à 2,50€ par entrée. 1,5 millions d'élèves en bénéficient chaque année, soit 12% des élèves français. Ils permettent de la maternelle au lycée, de découvrir trois films en salles par an et de bénéficier d'un accompagnement pédagogique, mené par les enseignants et les partenaires culturels. La prise en charge du billet et le coût du transport de la classe par les collectivités s'avèrent bien souvent indispensables.

En dehors de ces dispositifs, les salles Art & Essai collaborent au quotidien avec les écoles maternelles, élémentaires, collèges, lycées et universités pour accueillir des classes dès qu'un film est susceptible de les intéresser par sa thématique, sa qualité cinématographique ou dans le cadre de l'apprentissage d'une langue étrangère. Des documents et sites pédagogiques sont élaborés par des spécialistes à l'occasion de nombreuses sorties de films.

Ainsi, l'activité d'un cinéma dans l'accueil de classes peut représenter jusqu'à 20 % de ses séances totales.

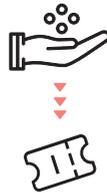
POUR TOUS LES PUBLICS

Jeunes, seniors, public en insertion, défavorisé, les salles indépendantes multiplient les initiatives pour s'adresser à tous.

- Certaines salles travaillent régulièrement avec des maisons de retraite pour permettre aux résidents une sortie au cinéma.
- De nombreuses initiatives favorisent l'accès aux salles obscures pour un public spécifique. Qu'il soit en situation de handicap, ou dit empêché pour d'autres raisons, les salles usent d'idées pour faciliter l'accès à tous les publics.

Ciné Suspendu

De nombreux cinémas pratiquent le ciné suspendu, permettant à un public défavorisé de se rendre dans les établissements, en invitant les autres spectateurs à faire un don lors de leur passage en caisse.



Cinéma le Gyptis, Marseille



Cinéma Le Méliès, Saint-Étienne



LE CLASSEMENT ART ET ESSAI DES SALLES

LES CATÉGORIES

Catégorie A : Cinémas situés dans des communes-centres de 100 000 habitants ou plus, d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus. **Classement à partir de 75 % de séances Art & Essai.**

Catégorie B : Communes-centres de 50 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 100 000 à 200 000 habitants et communes-centres de 50 000 à 100 000 habitants d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus. **Classement à partir de 55 % de séances Art & Essai.**

Catégorie C : Communes, hors communes-centres, d'une unité urbaine de 100 000 habitants ou plus. **Éligibilité minimum : 20 % des séances et indice $\geq 0,4$**

Catégorie D : Communes d'une unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants. **Éligibilité minimum : 15 % des séances et indice $\geq 0,3$**

Catégorie E : Communes d'une unité urbaine de moins de 20 000 habitants, communes rurales et circuits itinérants. **Éligibilité minimum : 15 % des séances et indice $\geq 0,2$**

Le classement Art & Essai est régi par l'article 231 du Code du cinéma et de l'image animée. Il est établi pour deux ans, par cinq commissions régionales composées de professionnels et d'experts qui apprécient au cas par cas les demandes de classement des salles. Les critères portent sur la programmation, donnée évaluée par un pourcentage ou un indice basé sur le nombre de séances de films Art et Essai, mais également sur l'ensemble des actions menées, la politique d'animation, la promotion et l'accompagnement des films, l'éducation à l'image, les conditions d'accueil, l'environnement socio-culturel et la concurrence.

Les conditions d'accès au classement dépendent de la localisation des salles. 5 catégories sont déterminées, avec des seuils minima dégressifs selon la taille de la ville.

Ainsi, certaines salles classées proposent une programmation composée pour leur grande majorité de films Art & Essai, d'autres ont une programmation plus mixte, mêlant films d'auteurs et films grand public.

Les salles peuvent en outre obtenir entre un et trois labels. Ils reconnaissent le travail de programmation et d'animation spécifiques dans les secteurs :

Recherche et découverte ("œuvres singulières et novatrices") / Jeune Public / Répertoire et Patrimoine

Les subventions sont calculées selon le nombre de séances de films recommandés Art & Essai proposées, les labels obtenus, le travail d'accompagnement culturel des films, la taille de l'établissement et de la ville et le contexte socio-culturel local.

La subvention varie d'un établissement à l'autre de 1000 à 99 000 €, soit une moyenne d'environ 14 000€ par cinéma.

Le montant total de la subvention allouée par le CNC représente 16,5 millions d'euros pour plus de 1000 établissements.

LA RECOMMANDATION ART & ESSAI DES FILMS

L'ensemble des films qui sortent sur les écrans, est soumis au vote d'un Collège de 50 professionnels et personnalités qui détermine les œuvres recommandées Art & Essai. Cette recommandation permet d'évaluer la programmation des salles en vue d'un éventuel classement.

En 2018, 404 films ont été recommandés Art & Essai.

MARCHÉ ART & ESSAI

Le marché Art & Essai se mesure par :

— La fréquentation dans les salles classées Art & Essai (entrées réalisées par des films Art & Essai et une partie de films non Art & Essai, selon les salles)

Les salles classées ont généré en 2018

65,8 millions d'entrées
soit 32,7% des entrées du parc total
372,33 millions d'euros de recettes
soit 27,9% du parc total

(Chiffres CNC – Géographie du cinéma 2018)

— La fréquentation des films recommandés Art & Essai, dans les établissements classés et non classés

Elle s'élève à 43,5 millions en 2018 (+3,1% par rapport à 2017)
soit 22% de la fréquentation totale

(Chiffres CNC – Bilan 2018)

Cinéma Le Studio, Aubervilliers



04

LE CINÉMA, PLACE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

AIDES PUBLIQUES

STATUTS JURIDIQUES

Les cinémas, un "commerce" à part

Les exploitants de salles de cinéma mènent une activité commerciale à part, développant une proposition culturelle, qui justifie le soutien politique et institutionnel et l'encadrement de leur implantation.

Ouverts, pour certains, du matin jusqu'à tard le soir, 7 jours sur 7, les cinémas favorisent l'implantation de commerces, de restaurants, de cafés aux alentours, et donc l'économie du territoire et son attractivité. Ils représentent ainsi des équipements autour desquels se crée l'animation d'une ville, ou de tout un quartier, et constituent des facteurs de lien social indéniable. Assurer leur maintien dans les quartiers, les centres-villes et les zones rurales, est donc plus que jamais essentiel et peut répondre au phénomène de désertification des centres-villes.

Les établissements cinématographiques s'intègrent donc pleinement dans la dynamique du Plan National Action Cœur de ville, qui concerne 222 collectivités.

De part leurs spécificités, les cinémas bénéficient d'aides à l'investissement – pour leur création, rénovation, installation et le renouvellement de leur matériel technique et de projection – ainsi que d'aides de fonctionnement spécifiques aux cinémas d'Art & d'Essai.

AIDES PUBLIQUES

CNC

Le CNC soutient le dynamisme des secteurs du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia grâce au fonds de soutien dont il assure la gestion. Ce dernier est financé par trois taxes : la taxe sur les Entrées des salles de cinéma (TSA), La Taxe sur les services de télévision (TST) et la taxe sur la vidéo et la vidéo à la demande. Le produit brut des taxes affectées au fonds de soutien s'est élevé en 2018 à 674,77 millions d'euros. Le fonds de soutien est redistribué à l'ensemble des professions du cinéma – création, production, distribution, exploitation, export... (358,50 millions d'euros) – et de l'audiovisuel (305,85 millions d'euros) de manière automatique d'une part, et sélective d'autre part.

LA TSA La Taxe Spéciale Additionnelle, perçue directement par le CNC, a un taux fixe de 10,72% du prix des entrées payées par le spectateur dans les établissements cinématographiques. En 2018, elle a représenté 146,02 millions d'euros.

1. SOUTIEN AUTOMATIQUE À L'EXPLOITATION

Chaque établissement cinématographique, classé ou non, appartenant à un circuit ou indépendant, bénéficie d'un compte de soutien automatique géré par le CNC. Ce compte est alimenté par un pourcentage de la taxe spéciale perçue sur le prix du billet d'entrée. Ces sommes inscrites sur le compte de soutien comme une épargne forcée, sont utilisées par l'exploitant pour des travaux et investissements effectués pour son commerce (rénovation, équipement, création de nouvelles salles). Des avances sur les droits futurs peuvent par ailleurs être consenties en cas d'insuffisance des droits acquis pour financer les travaux prévus.

La personne titulaire du compte de soutien est le propriétaire du fonds de commerce de l'établissement.

2. SOUTIENS SÉLECTIFS À L'EXPLOITATION

Classement Art et Essai.

L'objectif est de soutenir les salles de cinéma qui exposent une proportion conséquente de films recommandés art et essai, et qui soutiennent ces films par une politique d'animation adaptée. Cinq commissions régionales composées d'un Président et de 20 membres, se réunissent tous les deux ans pour examiner les demandes de classement des cinémas. Son montant varie de 1 000 à 90 000 euros par établissement, en fonction du degré d'investissement de la salle sur ce créneau. En 2018, 1 182 cinémas ont été classés pour une subvention globale de 16,5 millions d'euros. (détails p. 17)

Conditions de sélection

- Intérêt cinématographique du projet ;
- Intérêt du projet en termes de diversité de l'offre cinématographique proposée aux spectateurs ;
- Utilité sociale du projet et de son rôle dans la desserte du territoire ;
- Qualité de l'aménagement, notamment qualité de projection, qualité de l'accueil, confort des spectateurs et insertion du projet dans son environnement ;
- Rapport entre le montant des investissements et les enjeux du projet ;
- Conditions de l'équilibre financier du projet ;
- Qualité de l'animation et des orientations culturelles du projet ;
- Participation des collectivités territoriales au projet.

Aide sélective à la petite et moyenne exploitation.

Son objectif est de favoriser l'émergence et la consolidation d'un tissu de cinémas proposant une offre diversifiée et de qualité. Cette subvention d'investissement est accordée aux entreprises de la petite et moyenne exploitation (ayant réalisé moins de 1% des entrées nationales), si le compte de soutien automatique est insuffisant. Elle ne se calcule pas selon un pourcentage du montant des travaux mais est appréciée au cas par cas. Les exploitants privés, publics, ou associatifs peuvent y prétendre, pour des projets de création, restructuration lourde, déplacement de cinémas, mise aux normes et accueil des handicapés. En 2018, sur les 49 projets ayant sollicité cette aide, 42 ont obtenu une subvention, dont 5 situés dans les DOM, pour un montant total de 7,05 millions d'euros pour la Métropole et 1,01 millions d'euros pour les DOM. Cela correspond en moyenne à 8,3% du coût des projets soutenus en métropole et 26,3% dans les DOM pour les 5 projets de modernisation présentés.

Aide aux salles maintenant une programmation difficile face à la concurrence

Elle permet de soutenir économiquement les salles indépendantes, en situation de forte concurrence dans les grandes villes, qui proposent une programmation exigeante. Ce dispositif a accompagné **42 établissements, pour un montant de 1,7 millions d'euros en 2018.**



Cinéma Le Méliès, Montreuil

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le cinéma bénéficie d'une législation spécifique reconnaissant le caractère essentiel de l'accès à la culture pour les territoires. Elle autorise les collectivités territoriales à accorder des aides aux exploitants privés.

AIDES DIRECTES

Loi Sœur

Elle autorise les collectivités locales à contribuer au fonctionnement ou aux investissements des salles de cinéma, permettant le maintien d'une répartition équilibrée de l'équipement cinématographique sur le territoire.

Les communes, les départements et les régions peuvent attribuer des subventions à des entreprises existantes ayant pour objet l'exploitation de salles de spectacle cinématographique. Ces subventions ne peuvent être attribuées qu'aux établissements qui, quel que soit le nombre de leurs salles, réalisent en moyenne hebdomadaire moins de 7 500 entrées (soit 400 000 entrées annuelles). Les salles classées Art & Essai peuvent être soutenues quel que soit leur niveau d'entrées.

Le montant de la subvention accordé par une ou plusieurs collectivités locales ne peut excéder 30% du chiffre d'affaires de l'établissement, ou 30% du coût du projet, si celui-ci porte exclusivement sur des travaux. Le fonds de soutien à l'exploitant n'est pas considéré comme une subvention et n'entre pas dans ce calcul.

LOCAUX

Baux emphytéotiques administratifs

Le bail emphytéotique administratif permet à une collectivité territoriale propriétaire ou locataire d'un bien immobilier de le louer à un tiers qui pourra construire ou rénover un ouvrage sur le domaine public. Ce type de bail de longue durée est compris entre 18 et 99 ans. Il peut être utilisé par une collectivité en vue de :

- la réalisation d'une opération d'intérêt général relevant de sa compétence.
- l'accomplissement, pour son propre compte, d'une mission de service public.

L'emphytéote reçoit l'usage et la jouissance du bien immobilier concédé par le bailleur. Le contrat confère au preneur un droit réel susceptible d'hypothèque et est tenu d'assurer des réparations de toute nature sur les constructions.

La location de locaux propriétés d'une personne publique

Les collectivités territoriales peuvent également mettre à disposition des exploitants, et en location, des locaux appartenant au domaine public ou au domaine privé communal.

LES AIDES INDIRECTES

Les conventions triennales État-CNC-Régions

En soutien aux actions engagées par les régions, le CNC signe avec les collectivités territoriales des conventions triennales de coopération cinématographique et audiovisuelle et ajoute une dotation d'un euro pour deux euros apportés par la région.

Les conventions engagent les partenaires dans les domaines suivants :

- aide à la création, à la production et à l'accueil de tournages ;
- valorisation du patrimoine ;
- actions d'éducation à l'image, et de diffusion culturelle ;
- exploitation cinématographique ;

Dans ce domaine, le principe du versement de 1 € par le CNC pour 2 € dépensés par la région peut s'appliquer à l'emploi d'un poste dédié à l'animation ou à la communication, qui peut être mutualisé entre plusieurs salles.

Contribution Économique Territoriale : Cotisation foncière (CFE) et CVAE

Les communes et leurs établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre peuvent exonérer de cotisation foncière et de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) les établissements de spectacles cinématographiques

- qui ont réalisé un nombre d'entrées inférieur à 450 000 l'année précédente ou qui sont classées Art & Essai, dans la limite de 100%, dans la limite de 33% les autres établissements cinématographiques.

LA POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés, menée par le Ministère de la Cohésion des territoires. La culture fait partie de ses domaines d'intervention.

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

- Programme National de Renouvellement Urbain (ANRU)
Il intervient dans 200 quartiers d'intérêt national où vivent 2 millions d'habitants et 200 sites d'intérêt régional. Il est doté de 5 milliards d'euros.
- Dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL)
Les projets d'exploitation cinématographique peuvent y prétendre au titre de deux priorités thématiques définies par l'État : rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables, mise aux normes et sécurisation des équipements publics.
- Contrat de ruralité.

FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (FNADT)

Il apporte le soutien de l'État, en investissement comme en fonctionnement, aux actions qui concourent à mettre en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire.

Les actions éligibles doivent : favoriser de l'emploi, concourir à accroître l'attractivité des territoires par la mise en valeur notamment du patrimoine naturel, social ou culturel, concerner des grands équipements et actions permettant d'améliorer les services aux populations et aux entreprises ; concerner des actions innovantes ou expérimentales dans le domaine de l'aménagement et du développement durable.

— le programme "Centre-Bourgs" répond aux enjeux d'égalité des territoires et de transition écologique. Il bénéficie d'une enveloppe dédiée de 230 millions d'euros sur la période 2016 - 2022, pour l'amélioration de l'habitat privé. 54 territoires en France ont été retenus.

— le programme "Action cœur de ville". Mené par le Ministère de la Cohésion des territoires, il concerne 222 villes qu'il vise à redynamiser par des projets de territoires portés par les communes. Il est doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans.

AIDES EUROPÉENNES

Selon des critères environnementaux ou d'accessibilité, par exemple, des financements communautaires peuvent être mobilisés pour la création et la modernisation de cinémas : le FEDER, qui fait partie du Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI). La majorité de ces subventions sont gérées par les régions.

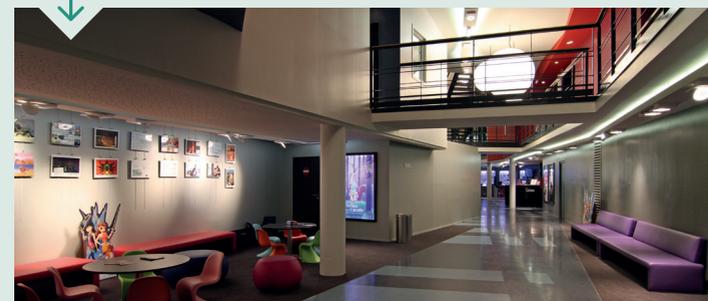
AUTRES AIDES ET DISPOSITIFS

IFCIC - INSTITUT POUR LE FINANCEMENT DU CINÉMA ET DES INDUSTRIES CULTURELLES

L'IFCIC est un établissement de crédit agréé qui a reçu la mission du Ministère de la Culture et du Ministère de l'Économie et des Finances de contribuer au développement, en France, des industries culturelles, en facilitant pour ces entreprises l'accès au financement bancaire.

Avec le soutien du CNC, l'IFCIC offre aux exploitants de salles de cinéma deux solutions de financement : **la garantie financière et le prêt.**

Cinéma Le Sélect, Antony



L'organisme peut intervenir également en tant que conseil.

La garantie financière facilite l'engagement de la banque en faveur de l'entreprise, le risque financier est partagé entre la banque et l'IFCIC. La garantie représente généralement 50% du montant du crédit.

Garantie majorée en faveur de la petite et moyenne exploitation : le taux de garantie peut être majoré à 70% pour les crédits destinés au renforcement du fonds de roulement des établissements de la petite et de la moyenne exploitation rencontrant des difficultés de trésorerie conjoncturelles. D'un montant de 100 000 euros au maximum.

Garantie majorée en faveur des opérations de reprise de salles de cinéma : le taux de garantie peut atteindre 70% pour un montant maximum de 1 million d'euros (au-delà le taux de garantie est compris entre 50 et 70%).

Prêts : les prêts de l'IFCIC peuvent participer au financement de la plupart des besoins des exploitants. Dans la logique de la complémentarité avec la garantie bancaire, ils permettent par exemple l'accompagnement :

- d'opérations de **reprises de salles** (prêts participatifs assimilables à des quasi fonds propres permettant d'équilibrer un plan de financement comprenant une part d'apport en fonds propres limitée),
- du **renforcement de fonds de roulement** (notamment de cinémas de la petite et moyenne exploitation),
- de **travaux complexes** (mise aux normes accessibilité...).

Selon la typologie des projets financés, les prêts peuvent prendre un caractère participatif, les rendant assimilables à des quasi fonds propres et offrant la possibilité de durées de remboursement et de franchise étendues.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATION (BANQUE DES TERRITOIRES)

- Elle propose des prêts de longs termes aux collectivités pour les bâtis public.
- Elle intervient en appui des politiques publiques, dans le cadre de projets au profit des territoires favorisant l'intérêt général (comme la reconquête des centres-villes) par un dispositif de co-investissement minoritaire dans une structure portant les murs d'un projet.

BPI FRANCE PÔLE INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

Financement des entreprises indépendantes par un investissement en fonds propres de long terme.

LA RÉGLEMENTATION

Poursuivant l'objectif d'assurer la diversité cinématographique de maillage du territoire, des mécanismes de régulation ont été mis en place, parmi lesquels :

CDAC ET CNAC

La commission départementale d'aménagement cinématographique et la commission nationale d'aménagement cinématographique, ont pour mission de statuer sur les demandes d'autorisation d'aménagement ou d'ouverture de salles de cinéma de plus de 300 fauteuils. Pour rendre leurs décisions, ces commissions s'appuient sur deux éléments essentiels, à savoir "l'effet potentiel sur la diversité cinématographique offerte aux spectateurs" et sur "l'effet du projet sur l'aménagement culturel du territoire, la protection de l'environnement, la qualité de l'urbanisme".

LE MÉDIATEUR DU CINÉMA

Autorité indépendante, il intervient en cas de litige entre exploitants et distributeurs sur la programmation des films et émet des recommandations générales. Il peut également intervenir en CNAC et faire recours d'une décision de CDAC.

ENGAGEMENTS DE PROGRAMMATION

— Les établissements de plus de six écrans, les groupes réalisant plus de 0,5% des entrées en France et les groupements de programmation signent des engagements de programmation.

— Les distributeurs de films doivent également assurer la diffusion de films Art & Essai de plus de 175 copies dans les villes de plus de 50 000 habitants, lors de leur sortie.

ADRC : L'AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU CINÉMA

- aide au maintien d'un réseau de salles diversifié sur l'ensemble du territoire en agissant notamment pour leur meilleur accès à une pluralité de films ;
- favorise la diffusion de films au profit des petites villes, des villes moyennes et des villes situées en périphérie des grandes villes, et au profit des zones insuffisamment desservies par les diffuseurs ;
- procède à toute étude, conseil, information et assistance architecturale aux projets de salles sollicités par ses membres ou par tout organisme s'impliquant dans une politique d'amélioration de la desserte cinématographique du territoire ; aux évolutions nécessaires d'adaptation des salles : normes, accessibilité, modernisations...
- soutient la diffusion des films du répertoire et des films destinés au jeune public.

EUROPA CINÉMAS

Créé en 1992 grâce au financement du programme MEDIA (Europe Créative) et du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), Europa Cinémas est le premier réseau de salles à programmation majoritairement européenne. Son objectif est d'apporter un soutien opérationnel et financier aux salles qui s'engagent à programmer un nombre significatif de films européens non nationaux et à mettre en place des actions d'animation et de promotion en direction du Jeune Public.

43 pays, 724 villes, 1 194 salles, 2 990 écrans font partie du réseau en Europe. En France, 153 cinémas, avec 467 écrans dans 114 villes sont concernés.

Les subventions s'élèvent de 15 500 à 45 500 euros annuels, en fonction du nombre d'écrans, pour le soutien à la programmation et le soutien jeune public.



STATUTS JURIDIQUES

De nombreux statuts juridiques sont envisageables pour un établissement cinématographique, qu'il soit privé ou public. Les salles obscures peuvent s'organiser selon le modèle associatif, adopter le statut de sociétés commerciales, ou encore être exploitées en régie municipale. Quel que soit le statut, une demande d'autorisation administrative est nécessaire pour :

- obtenir le droit d'exercice de la profession d'exploitant, auprès du CNC ;
- obtenir l'autorisation pour construire ou agrandir un nouvel établissement en Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique (voir page ci-contre).

Parmi les différents statuts :

FORMES JURIDIQUES PRIVÉES

SARL / EURL / SA / SAS et tous types de sociétés commerciales

SCIC - Société coopérative d'intérêt collectif. Les SCIC peuvent recevoir des subventions de la part des collectivités territoriales, subventions de fonctionnement, subvention d'investissements, subvention en faveur des actions de formation.

SCOP - Société coopérative de production. Il s'agit de société de type SARL, SAS ou SA. La SCOP est soumise à agrément et doit être inscrite par arrêté individuel sur une liste dressée par le Ministère du travail.

ASSOCIATION - À noter : les collectivités territoriales peuvent proposer des locaux communaux pouvant être utilisés par les associations qui en font la demande, et assumer les charges afférentes à leur entretien.

LE SERVICE PUBLIC DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

L'intervention dans le champ de l'exploitation cinématographique des collectivités territoriales est justifiée par l'intérêt général local et une carence de l'initiative privée, pour maintenir dans la commune une activité d'animation de nature culturelle et favoriser le maillage territorial.

L'intervention des collectivités peut prendre plusieurs formes :

- la **gestion directe** par une régie autonome, ou une régie dotée de la seule autonomie financière chargée de l'exploitation d'un service public (SPIC) ou EPIC.
- la **gestion indirecte** : partenariat entre plusieurs collectivités (SPL ou EPCC) ou public-privé (SEM ou SCIC).
- la **location à bail** : la collectivité n'est pas propriétaire du fonds de commerce et confie à un tiers l'exploitation dans le cadre d'un bail commercial.
- la **convention de gestion associative**.

LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Elle permet à une collectivité de confier à un opérateur public ou privé l'exécution d'un service tout en gardant la maîtrise de celui-ci.

Cinéma Comœdia, Lyon



05

ÉTUDES DE CAS ET EXEMPLES

MODÈLES ÉCONOMIQUES ET GESTION

FINANCEMENT : CRÉATION ET MODERNISATION DE CINÉMAS

MODÈLES ÉCONOMIQUES ET GESTION

Les différents cas cités reflètent une diversité de situation, modèles, statuts et témoignent de solutions diverses parmi lesquels une commune ou une communauté de communes peut intervenir à différents degrés, et choisir ainsi de conserver un rôle, en étant partenaire ou acteur de sa politique en matière de cinéma.

	Exemple 1	Exemple 2	Exemple 3	Exemple 4	Exemple 5	Exemple 6
Statut	Privé	Associatif	Régie municipale	Privé DSP	SCOP	Association en DSP
Commune (hab.)	100 000	31 000	62 000	8 000	235 000	40 000
Aire urbaine (hab.)	350 000	70 000		22 000	1 140 000	50 000
Nombre d'écrans	8	1	4	3	5	4 (sur 2 cinémas)
Propriété	Privé	Agglo.	Commune	Communauté Commune	SCI	Communauté d'agglo
Entrées annuelles	260 000	35 000	240 000	93 000	320 000	140 000
% entrées dans l'agglomération	20%	15%	100%	100%	6,84%	70%
Prix moyen	5,5€	4,25€	5,29€	6,04€	5,20€	5,60€
Nombre d'employés	18 ETP	4,5 ETP	11,6 ETP	4 ETP	10 ETP	12 ETP
Concurrence	3 multiplexes 30 écrans	1 cinéma de 8 écrans	0	0	5 multiplexes + 14 cinémas locaux 110 écrans	1 cinéma de 1 écran
Subventions nat. & européennes	110 000€ + 20 000€	18 000€ + 9 000€	45 900€ + 16 940€	23 000€	84 000€ 20 000€	36 000€ -
Subventions territ.	40 000€	128 000€	-	-	-	84 000€
Total charges	1,7M sur 2 sites	383 000€	Charges partielles 690 000 €	310 000€	1,73 millions	
Nombre de films programmés par an	300 environ	198	410		460	260

FINANCEMENT : CRÉATION ET MODERNISATION DE CINÉMAS

Le parc de salles Art & Essai doit répondre aux exigences techniques de qualité et de confort pour accueillir dans les meilleures conditions ses spectateurs. Il est nécessaire de s'adapter également aux évolutions du secteur pour continuer à proposer toute la diversité des films, en mettant en oeuvre des agrandissements. Les possibilités offertes par la réglementation du secteur permettent d'envisager implantations et rénovations à coûts maîtrisés.

Exemple 1

Rénovation complète intérieure d'un cinéma associatif de 1 écran en région

Aire urbaine | 70 000 habitants

Coût total 280 000 €

CNC : soutien automatique 68 000 €
 CNC : avance fonds de soutien 27 000 €
 CNC : avance majorée 18 000 €
 CNC : aide sélective 70 000 €
 Conseil régional 25 000 €
 Communauté d'agglomération 25 000 €
 Association 47 500 €

Exemple 2

Agrandissement d'un cinéma municipal en région parisienne de 1 à 4 salles, au même emplacement

Nombre d'entrées annuelles 1 salle | 90 000
 Nombre d'entrées annuelles 4 salles | 240 000

Coût total 6,5 millions €

CNC aide automatique 430 000 €
 CNC aide sélective 400 000 €
 Région 1 819 000 €
 Conseil Général 343 000 €
 Commune 3 819 000 €

Exemple 3

Déplacement de deux cinémas de 4 salles (généralistes) et 2 salles (Art & Essai), en région, situés dans 2 bâtiments distincts et gérés par une SCOP, dans un nouvel emplacement de centre-ville

Entrées annuelles de 4 salles et 2 salles (650 fauteuils) | 130 000
 Entrées minimum prévues dans le nouvel équipement | 166 000
 Bassin de population | 20 000 habitants

Coût total 5,2 millions €

CNC Fonds de soutien 200 000 €
 CNC avance majorée (sur 6 ans) 486 000 €
 CNC Aide sélective à la création Modernisation 750 000 €
 Région 1 150 000 €
 Département 200 000 €
 Communauté de communes 300 000 €
 Emprunt auprès d'institutions bancaires du réseau coopératif : Scopinvest (apport en fonds propres), Socoden (prêts participatifs sans garantie) 1 800 000 €



Exemple 4

Rénovation d'un cinéma de 2 salles en DSP et agrandissement avec la création d'une grande salle de spectacles et cinéma, en région

Entrées annuelles avant création de la 3^e salle | 70 000
 Entrées annuelles après création de la 3^e salle | 93 000
 Aire urbaine | 20 000 habitants

Coût total 4,5 millions €

CNC Fonds de soutien et CNC avance majorée 1 000 000 €
 CNC Aide sélective à la création - Modernisation 450 000 €
 Région 250 000 €
 Conseil général 180 000 €
 Fonds européen 150 000 €
 Fondation 125 000 €
 Communauté de communes 2 300 000 €

Exemple 5

Rénovation complète d'un cinéma associatif de 5 salles et agrandissement avec la création d'une 6^e salle et d'un espace polyvalent destiné à accueillir des expositions, concerts, activités pédagogiques, en région. Achat de terrain à la Mairie pour l'extension. L'association est propriétaire des murs et du terrain.

Entrées annuelles avant création de la 6^e salle | 180 000
 Entrées annuelles après la rénovation | 190 000
 Population commune | 22 000 habitants
 Population aire urbaine | 42 800 habitants

Coût total 2,125 millions €

CNC Fonds de soutien 250 000 €
 CNC Aide sélective à la création - Modernisation 400 000 €
 Région 200 000 €
 Conseil général 200 000 €
 Communauté de communes 100 000 €
 Ville 100 000 €
 FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) 300 000 €
 Apport Fonds propres 215 000 €
 Emprunt 321 000 €





ENGLISH

ART HOUSE CINEMAS WORLDWIDE PANORAMA

CINÉMAS ART & ESSAI IN FRANCE

ART HOUSE THEATERS AND EVENTS ALL OVER THE WORLD

ART HOUSE FILM

In partnership with  comscore

CINÉMAS ART & ESSAI IN FRANCE

A SPECIFIC APPROACH THAT MATCHES WITH
A HIGH LEVEL OF ATTENDANCE

In France, Art House theatres (Cinémas Art & Essai) are everywhere to offer quality cinema to all audiences

- In 2018, 1,179 cinemas are qualified as "Art & Essai", often with "historical façades" and covering all the country from the main cities and their suburbs to smaller towns & villages
- They represent 57.8% of the French theatres, 42.2% of the screens (2,525) and 38.7% of the seats (436.039)
- They have gathered a total of 65.8 million admissions, e.g. 32.7% of the national attendance, and 27.9% of the total Box Office (€ 372.2 million)
- 40 multiplexes (more than 8 screens) are qualified as "Art House" but 85.2% of the Arthouse theatres have less than 4 screens.
- Occupancy rate of the Art House theatres is slightly higher than the average: 13.3% of the capacity per showtime vs 13% on average.
- The average ticket price in the Art House cinemas in 2018 is €5.66 e.g. 14.8% lower than the average of € 6.64.

Art House theatres (Cinémas Art & Essai) are precisely defined according to qualitative criteria

Every other year, 5 local committees and 1 national appeal committee grant the Art & Essai label to the theatres according to their previous year activity report.

The Art & Essai label is granted to a theatre according to its programming offer: the theatres can book all the released movies but must give a special focus on the "Art House/Auteur" movies. The number of Art House films and the number of showtimes dedicated to Art House films depend on the population of the city/area where the theatre is located.

It also depends on the exhibitor's investments and actions in Festivals, Previews, Talent reception & showcases, marketing effort to support Art House movies, with a special focus on young audience and on "classic/repertoire movies"

ART HOUSE THEATERS AND EVENTS ALL OVER THE WORLD

LOCAL DEFINITION AND UNIVERSAL ATTRACTION

Theatres all over the world

Even if the definition differs from one country to another, and if in many cases there is not such a clear status of an Art House theatre as there is one in France, however, it is clearly a leading trend of the cinema market that has been identified in many territories. Many different exhibitors are now investing on this sector.

Here are Some examples around the world

— In **Germany**, AG Kino Gilde unites 350 cinemas all over the country. Their market share is slightly under 20%.

— In **Mexico**, Cinemapolis, the largest cinema chain in the country, dedicates 25 screens to the Art House movies, while Cinemex, the second largest circuit, has 17 screens dedicated to Art House movies, and 32 independents in 11 different cities claim to be Art House cinemas. Art House screens (74 in 53 cinemas) made a global Box Office of 180 million Mexican Pesos in 2018.

— **Brazil** accounts 153 "Salas de Arte" e.g. 4.9% of the total of screens (source Filme B).

— In the **USA**, independent theatres and even circuits are clearly positioned as Art House: an historical exhibition chain such as Landmark is one of these key players.

— **Art House Convergence** is an American association of independent, community-based, mission-driven movie theaters

— **CICAE**, the International Union of Art Cinemas is a network of national cinema unions, independent cinemas, film festivals and distributors. It was founded by the German, French, Dutch and Swiss art cinema unions in Wiesbaden in 1955 to promote cultural diversity in cinemas and film festivals. It also supports the distribution of important and vulnerable films from all over the world. It counts 4,000 screens in 44 countries.

— **EUROPA CINEMAS** promotes the circulation of European films, mostly Art House, in a network of 1,194 cinemas, 2,990 screens in 724 cities in 43 different countries.

International Events

On September 18th, 2019, the ART HOUSE THEATRE DAY was celebrated in more than 150 Art House and independent cinemas across the USA.

On October 13th, 2019, the 4th ART HOUSE EUROPEAN CINEMA DAY took place with events and special screenings in more than 700 theatres in 39 countries.

The key word seems to be diversity, as for the films they present and the audiences they host.

ART HOUSE FILM MOVIES THAT TRAVEL ALL OVER THE WORLD

It's not a specific genre or budget: Tarantino, Eastwood, Nolan, Scorsese, ... they direct Art House movies

— Art House movies are often distributed by independent distributors but also by the "classic divisions" of the majors.

— 53% of the movies released in France are granted the "Art & Essai" (Art House) qualification.

— The definition of the Art House film differs from one place to another : Art et Essai, Cinema de Arte, auteur films, Quality Movies, Specialized Titles, Critics Choice... each country, each operator has its own way to name it.

However a simple identification criteria could be "any movie selected "in competition" by a major Film Festival" is an Art House movie"

— Major Film Festivals are : Sundance, Berlin, Cannes, Toronto, Venezia.

— These selected movies often have a long International career in theatres in a large number of territories.

— Specific metrics and reports are designed to track the International success of these movies.

"At Comscore we recognize the importance of global exhibitors and distributors as well as our independent partners, and we measure all movies all over the world"

CANNES "PALME D'OR": WORLDWIDE THEATRICAL CAREER

YEAR	TITLE + COUNTRY OF ORIGIN	NUMBER OF RELEASED TERRITORIES	FIRST THEATRICAL RELEASE		LAST THEATRICAL RELEASE (TO DATE)		GLOBAL BOX OFFICE US\$	CUME ADMIS-SIONS *
			COUNTRY	DATE	COUNTRY	DATE		
2018	Manbiki Kazoku / Japan	41	Japan	06/08 2018	Lebanon	11/04 2019	75 844 508	8 491 280
2017	The Square / Denmark, Sweden	51	Sweden	25/08 2017	South Africa	21/12 2108	17 360 158	1 382 768
2016	I, Daniel Blake / UK, Belgium, France	45	UK, Ireland, Italy, Poland	21/10 2016	Costa Rica	07/09 2017	20 374 853	1 928 298
2015	Deephan / France	35	France, Belgium	26/08 2015	Lithuania	16/09 2016	7 406 034	847 181

Source: comscore IBOE

Cume Admissions* : this information is not reported in all territories

CONTACTS

SCARE

61 rue de l'Arcade 75008 Paris
T. 01 85 08 38 80 / contact@scare.fr
www.scare.fr

ADRC Agence pour le Développement Régional du Cinéma

16 rue d'Ouessant 75015 Paris
T. 01 56 89 20 30
www.adrc-asso.org

AFCAE Association Française des Cinémas d'Art & d'Essai

18 rue Vauvenargues 75018 Paris
T. 01 56 33 13 20
www.art-et-essai.org

CNC Centre National de la Cinématographie

291 Boulevard Raspail 75014 Paris
T. 01 44 34 34 40
www.cnc.fr

FNCF Fédération Nationale des Cinémas Français

15 rue de Berri 75008 Paris
T. 01 53 93 76 76
www.fncf.org / fncf@fncf.org

IFCIC Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles

39/41 rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris
T. 01 53 64 55 55
www.ifcic.fr

OUVRAGES, RAPPORTS

Créer ou transformer un cinéma - Guide pratique de conduite de projet ADRC

L'exploitation cinématographique en France Priscilla Gessati et Joël Chapron – Dixit

Rêver les cinémas demain, Agnès Salson et Mikaël Arnal – Ateliers Henry Douaire

Les Salles de cinéma, Laurent Creton, Kira Kitsopanidou – Armand Colin

La salle de cinéma de demain Jean-Marie Dura – Rapport au CNC

Les Pratiques émergentes de l'exploitation cinématographique en Europe

Agnès Salson, Mikael Arnal Rapport au CNC.

Avec le soutien
du Centre National
du Cinéma et
de l'image animée



Livret réalisé par le SCARE - novembre 2019 | Crédits photos © Pascal Petitprez (Source : ADRC), Caroline Dutrey - Gyptis Marseille, Ra2 Méliès Saint-Étienne, Louxor Paris, Cinémas Star Strasbourg, Philippe Tirrot, pour le Select Antony, Le Navire Aubenas. Béatrice Boursier, American Cosmograph. Pages 7 et 19 / Reportage Cinémas 93 Stéphane Zaubitzer : Tout a commencé en 2003, "coincé" en attente de l'avion de retour, Stéphane Zaubitzer photographie les salles plein-air de Ouagadougou. C'est le début d'une longue série sur les salles de centre-ville dans le monde que le mènera à Cuba, au Brésil, au Liban, en Inde, au Maroc, en Égypte, en Californie, Tchèque... et en Seine Saint Denis. Ce travail est régulièrement exposé. Vous pouvez retrouver son travail sur stephanzaubitzer.com

